

RÉSUMÉ

UNIVERSITE SORBONNE NOUVELLE - PARIS 3

ED 122 - Europe latine - Amérique latine

Thèse de doctorat en science politique

Auteur : **Alexander GONZALEZ CHAVARRIA**

Nouveaux besoins d'innovation institutionnelle pour la régulation et l'accomplissement des droits de l'homme au niveau national. Leçons de l'évolution du modèle de régulation des droits de l'homme en Colombie durant la période 2006-2014

Thèse dirigé par

M. Stephen Launay

Professeur de science politique à l'Université technologique de Bolívar
(Carthagène d'Indes, Colombie)

LIPHA – Laboratoire Interdisciplinaire d'Étude du Politique Hannah Arendt
(Université Paris Est, France)

Date de soutenance : 4 juillet, 2019

Composition du jury :

Stephen Launay (directeur de la thèse), professeur à la UTB, Carthagène des Indes, Colombie, HDR, Membre du Lipha (Paris Est).

Yann Basset (rapporteur), professeur à l'Université du Rosaire, Bogota, Colombie, HDR (équivalence).

Sergiu Miscoiu (rapporteur), professeur à l'Université Babes-Bolyai, Faculté d'Études Européennes, 1, rue Kogalniceanu, Cluj-Napoca, HDR, miscoiu@yahoo.com.

Sébastien Velut (examineur), professeur à l'Université Paris 3, HDR,
sebastien.velut@univ-paris3.fr.

Jérôme Roudier (examineur), professeur à l'Université Catholique de Lille,
Jerome.roudier@univ-catholille.fr

Titre : Nouveaux besoins d'innovation institutionnelle pour la régulation et l'accomplissement des droits de l'homme au niveau national. Leçons de l'évolution du modèle de régulation des droits de l'homme en Colombie durant la période 2006-2014

Résumé

L'un des débats centraux dans la science politique contemporaine se trouve autour du type de systèmes ou modèles institutionnels qui permettent de mieux réguler quelques problématiques publiques qui présentent des traits de complexité, problématiques comme le changement climatique, le développement durable, les crises financières, le terrorisme international, le crime organisé, le trafic de stupéfiants, les migrations internationales, la corruption, ou les droits de l'homme.

Dans cette recherche, nous prenons comme objet d'étude les changements dans le modèle de régulation de la question des droits de l'homme en Colombie durant la période 2006-2014, définie précisément comme une problématique complexe. Plus précisément, nous nous concentrons sur l'analyse des deux principaux résultats de ce processus de changement. En premier lieu, la formulation de la Politique intégrale des droits de l'homme et du droit international humanitaire (PIDH-DIH), qui a commencé à être discutée en 2006 et a été formulée finalement en 2013. En deuxième lieu, la conception et la mise en œuvre du Système national des droits de l'homme de l'État colombien (SNDHC), créé en 2011 et qui intégra comme cadre normatif la PIDH-DIH en 2014. Ces deux résultats définissent l'état actuel du modèle de régulation. D'une part, une politique publique concertée d'après un schéma intersectoriel multiagent, avec la participation d'acteurs tant étatiques que non étatiques et qui a été intégrée dans le fonctionnement du SNDHC. D'autre part, la centralisation de la fonction de régulation dans l'État colombien, laissant peu de place pour l'incidence politique aux acteurs non étatiques. Cet état actuel du modèle de régulation des droits de l'homme en Colombie est le principal résultat que nous voulons analyser et expliquer dans cette recherche.

Dans ce processus plusieurs acteurs ont participé activement aux différents domaines de la coopération internationale pour le développement avec la Colombie, ainsi que le bureau du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme en Colombie (HCDH-C). Cela a permis que tant le processus de changement dans le modèle de régulation, que les deux résultats centraux de ce processus soient directement liés et déterminés par les dynamiques internationales, en particulier les dynamiques propres au Système international des droits de l'homme centré sur les Nations Unies (SIDH-ONU). Ce système a subi des changements importants au cours de la première décennie des années 2000 qui ont conduit à la génération de nouvelles requiers en termes de régulation et d'accomplissement des droits de l'homme au niveau international. Dans la mesure où l'État colombien fait partie du SIDH-ONU et que, par conséquent, l'évolution domestique du modèle de régulation est partiellement déterminée par la dynamique du régime international des droits de l'homme, nous devons donc prendre en compte ces nouvelles besoins de régulation générées au niveau international pour l'analyse du processus de changement dans le modèle de régulation au niveau domestique en Colombie.

Dans un sens similaire, l'évolution de la problématique des droits de l'homme en Colombie dans le cadre du conflit armé colombien (1964 - 2006) détermine non seulement le caractère complexe de cette problématique, mais elle crée aussi de nouveaux besoins de régulation. L'analyse de l'objet d'étude proposé doit donc prendre en compte aussi ces nouveaux besoins générés au niveau national.

Pourtant, le problème que nous voulons aborder dans cette recherche est : quels sont ces nouveaux besoins de régulation des droits de l'homme, quel est leur processus de génération à niveau tant national qu'international et à quel gré répondent à ces besoins- là les changements dans le modèle de régulation en Colombie durant la période 2006 – 2014 ?

En termes théoriques généraux, le thème de la régulation des droits de l'homme illustre le problème de la régulation de problématiques publiques complexes. La question

générale de recherche concerne donc les caractéristiques que doit avoir la conception institutionnelle des systèmes de régulation de ce type de problèmes. Le cas des droits de l'homme en Colombie nous permettra de comprendre comment apparaît la dimension de complexité de certaines problématiques publiques et, par conséquent, comment se configurent les besoins et les alternatives de génie et d'innovation institutionnelle pour la régulation de ces problématiques, en utilisant les éléments que nous offre la science politique contemporaine.

L'hypothèse centrale que nous mettons en place est que la dimension de complexité de la problématique des droits de l'homme se définit essentiellement à partir de deux composantes. D'abord, par l'augmentation du nombre et du type d'acteurs ou des agents (étatiques et non étatiques) liés directement ou indirectement à la problématique, soit comme auteurs des violations ou comme agents cherchant à avoir une incidence sur la régulation politique de celle-là. Deuxièmement, par la forme dont sont distribués les processus et mécanismes normatifs et institutionnels de régulation à différentes échelles (local, régional, national ou international). Pourtant, les nouveaux besoins de régulation engendrés au niveau tant national qu'international peuvent être définis comme les besoins de coordination intersectorielle multiagente et d'intégration multiéchelle du processus de régulation sur les plans normatif et institutionnel. Ces besoins apparaissent à partir de processus propres du SIDH-ONU (échelle internationale) et, aussi, à partir des dynamiques propres du système politique colombien (échelle nationale), y inclut la dynamique du conflit armé interne. Cela met au centre du débat théorique l'approche de gouvernance multiéchelle et multiagente (GME-MA) comme approche appropriée pour la réglementation de ce type de problématiques publiques complexes.

Nous présentons ci-dessous les principaux points qui configurent la pertinence théorique et pratique du cas des droits de l'homme en Colombie par rapport à ce problème et hypothèse de recherche. Approfondissons

En ce qui concerne la question de la violation des droits de l'homme, la situation politique interne en Colombie présente des nuances et tensions, avec des aspects paradoxaux,

qui définissent l'importance théorique et pratique de ce cas pour comprendre les défis auxquels est confrontée la régulation et le respect des droits de l'homme.

Dans sa dimension politique, le système politique colombien a été formellement considéré comme l'une des démocraties les plus anciennes et les plus stables en Amérique latine. Nous n'avons vécu qu'une brève période de dictature militaire dans les années 50 et un régime d'alternance convenue du pouvoir entre le Parti libéral et le Parti conservateur entre les années 1958 et 1974, période connue comme le Front national. Ceci est renforcé par le fait qu'il y a un niveau élevé de ratification des instruments internationaux des droits de l'homme par l'État colombien ainsi que leur institutionnalisation comme partie fondamentale de l'ordre politique interne. Dans sa dimension économique, il a été soutenu que l'absence d'une étape de populisme en Colombie a eu des effets négatifs à long terme dans le processus général de modernisation et de développement du pays. Ceci a généré un biais spécialement marqué contre la paysannerie et a favorisé les intérêts des élites économiques et politiques, ce qui constitue un patron institutionnalisé dans cette voie de développement (Palacios 2003). Cette situation a généré des schémas d'exclusion ou de marginalisation de larges secteurs sociaux tant au niveau politique qu'économique, qui sont définies comme causes structurelles de l'émergence et de la persistance du conflit armé interne colombien, lequel compte déjà plus de 50 années (CNMH 2013a).

L'existence de ce conflit dans le plus large cadre d'un système politique formellement démocratique constitue l'une des plus importantes caractéristiques paradoxales du cas colombien. Ce trait définit l'importance de ce cas par rapport à l'ensemble des cas qui sont habituellement traités dans la littérature spécialisée sur la régulation et l'accomplissement des droits de l'homme. Pour l'année 2014, le conflit armé avait laissé près de six millions de victimes de divers actes de violation des droits de l'homme : homicide, disparition forcée, déplacements forcés, enlèvements, entre autres (NRC-IDMC 2014). Cela a eu lieu dans une arène politique où la règle formelle démocratique n'a jamais été ouvertement rompue. Nous n'avons jamais subi un coup d'État (soit de

droite ou de gauche) qui aboutisse au changement de régime politique vers un système autoritaire ou à l'établissement d'une dictature.

Ceci définit les caractéristiques les plus importantes du cas colombien et sa pertinence pour analyser le problème général de régulation et l'accomplissement des normes de droits de l'homme : un scénario de politique intérieure caractérisé par l'opération formelle de la règle démocratique, forte institutionnalisation des droits de l'homme, l'existence d'un conflit armé interne et violation systématique des droits de l'homme par différents acteurs aussi bien étatiques que non étatiques.

La principale question pratique qui apparaît dans ce scénario, depuis le point de vue du gouvernement, est que la régulation de la problématique des droits de l'homme introduit généralement une tension entre cette norme et d'autres normes comme celle de la sécurité nationale et du développement. Une des caractéristiques fondamentales qui définissent le profil politique de chaque gouvernement est la forme comme ceci s'approche à cette tension-là dans la formulation de son Plan de développement ou Plan de gouvernement, en tant que cadre spécifique qui définit et signale ses orientations politiques et pratiques par rapport au problème de la régulation et la mise en œuvre de la fonction de gouvernement.

En Colombie, certains gouvernements ont donné la priorité à la norme de sécurité sur la norme des droits de l'homme. Par exemple, la figure de l'État d'urgence a été utilisée pour limiter temporairement les garanties constitutionnelles en matière de droits de l'homme et pour donner des pouvoirs spéciaux à l'exécutif afin de prendre des décisions et mettre en œuvre des mesures extraordinaires dans le contexte du conflit armé, ou bien pour donner des pouvoirs spéciaux aux Forces armées (Cifuentes 2002). D'autres gouvernements ont essayé de trouver un équilibre entre ces normes au moment de définir les mécanismes, la politique et le modèle de régulation de la problématique des droits de l'homme dans le cadre plus large du modèle de développement proposé par leurs administrations.

Dans ce scénario général, jusqu'à l'année 2003 on a cherché à réglementer la question des droits de l'homme en Colombie sur un schéma traditionnel gouvernement - opposition. D'une part, la fonction de régulation restait attachée uniquement au gouvernement colombien, comme l'indique la création de la Commission intersectorielle permanente des droits de l'homme et du droit international humanitaire en l'an 2000 (PRC 2000). Ce schéma centralisé laissait peu d'espace et sans mécanismes appropriés d'incidence politique aux divers acteurs non étatiques intéressés à participer à la régulation de cette problématique. De leur part, les agents non étatiques intéressés, notamment les organisations des droits de l'homme et le mouvement pour la paix en Colombie, avaient développé une relation d'opposition et de confrontation avec l'État colombien par des moyens politiques et la mobilisation sociale (Archila 2004. Tilly 2010). Ces acteurs-là pressaient pour une négociation politique au conflit armé et une solution à la violation systématique des droits de l'homme (García-Durán 2006). Cette approche et ce modèle de régulation ne répondait pas de manière adéquate aux nouveaux besoins de régulation qui s'étaient produits au niveau national dans le cadre général de l'évolution du conflit armé interne colombien (CAIC) et de son effet sur la problématique des droits de l'homme dans la période préalable à partir de l'année 1964.

Après 2003, un processus soutenu de changement de ce modèle de régulation a commencé dans le cadre plus ample de négociation de ressources de coopération internationale pour le développement connue comme le Processus Londres-Cartagena-Bogotá (PLCB 2002-2010), en particulier quant à la participation des agents non étatiques (société civile, entreprise, organisations internationales et ONGI) des niveaux nationaux et internationaux. En 2006, et comme résultat du PLCB, on expérimentait avec un modèle de régulation qui avait des traits de gouvernance tant dans sa structure comme dans son fonctionnement institutionnel, même s'il ne faisait pas partie de la structure institutionnelle formelle de l'État colombien. À ce système se retrouvaient les autorités gouvernementales ainsi que les acteurs non étatiques, ces derniers avec une capacité effective d'incidence politique directe sur les processus de gouvernement visant à réguler la question des droits de l'homme. Ce système a été connu comme la Commission de suivi au PLCB.

Basé sur ces antécédents, durant la période 2006 – 2014 on a constaté un certain nombre de processus et résultats en matière de régulation des droits de l'homme en Colombie qu'il faut expliquer et qui configurent le cas d'étude dans cette recherche.

D'une part, en 2006, a commencé la concertation du Plan national d'action des droits de l'homme et droit international humanitaire (PNADH-DIH) selon un schéma de coordination intersectorielle entre le gouvernement colombien (deuxième administration Uribe) et des agents non étatiques. La formulation du Plan était un engagement international pris par l'État colombien il y avait longtemps après sa participation à la deuxième Conférence mondiale sur les droits de l'homme tenue à Vienne, Autriche, en 1993. Même si ce processus de concertation s'est déroulé dans le cadre de l'agenda et des processus de la Commission de suivi, c'est-à-dire, qu'il a été mis en place en termes de gouvernance, la formulation du Plan a échoué dans cette première étape. Ce résultat était contraire à ce qu'on attendait compte tenu des conditions institutionnelles dans lesquelles avait commencé le processus de concertation.

En août 2010, il y a eu un changement de gouvernement et est arrivé au pouvoir M. Juan Manuel Santos avec un Plan de développement qui continuait fondamentalement la politique de développement et de sécurité de son prédécesseur, mais avec un Programme de paix et des droits de l'homme radicalement différent. Dans ce domaine, l'un des processus les plus importants qu'il a encouragé à travers la Vice-Présidence fut la création du Système national des droits de l'homme de l'État colombien (SNDHC) en novembre 2011, lequel reconcentra la fonction de régulation de cette problématique à la tête de l'État central. En même temps, il a stimulé la relance du processus de coordination intersectorielle pour la formulation du PNADH-DIH, désormais conçue comme la Politique intégrale des droits de l'homme et de droit international humanitaire (PIDH-DIH). Le projet initial de cette Politique a été présenté en décembre 2013 et a été approuvé et intégré officiellement comme cadre normatif du SNDHC en mars 2014.

Cet ensemble de processus et résultats au niveau national sont rattachés à des changements importants dans le SIDH-ONU dans la première décennie des années 2000, changements qui ont conduit aussi à la génération de nouveaux besoins de régulation des droits de l'homme que nous abordons dans cette recherche. Premièrement, les besoins en matière de coordination intersectorielle multiagentee, c'est-à-dire, la coordination entre des acteurs étatiques et non étatiques du niveau national et international dans les processus de régulation des droits de l'homme. Deuxièmement, les besoins en matière d'intégration multiéchelle, c'est-à-dire, l'intégration normative des programmes et politiques des droits de l'homme, ainsi que l'intégration institutionnelle des processus de régulation entre les niveaux national et international. Enfin, l'exigence d'innovation institutionnelle dans la conception et mise en œuvre du modèle institutionnel de régulation des droits de l'homme au niveau national afin de permettre, précisément, la coordination multiagentee et l'intégration multiéchelle des processus de régulation dans le niveau national.

Sur le plan théorique, l'analyse de la problématique des droits de l'homme a surtout porté sur le processus de diffusion internationale de ces normes (Risse and Sikkink 1999) et la relation entre la ratification des instruments internationaux et les résultats en termes de mise en œuvre effective dans les États qui les ratifient (Hafner-Burton 2012). Un des résultats les plus importants de cette littérature montre qu'un point critique pour passer de l'institutionnalisation des instruments internationaux des droits de l'homme dans le cadre du système politique domestique, vers l'accomplissement habituel et la jouissance effective des droits, se trouve précisément dans la façon dont on régule institutionnellement le comportement des agents liés à la problématique, en particulier dans une perspective de gouvernance (Hafner-Burton 2012. Risse 2004. Risse, Ropp and Sikkink 1999). Cependant, la recherche empirique n'a pas accordé suffisamment d'attention aux problèmes spécifiques d'innovation institutionnelle associés à la conception et mise en œuvre du modèle de régulation de cette problématique en termes de gouvernance. Tel comme nous le présentons spécifiquement et avec suffisamment de détails dans l'état de l'art, ce problème d'innovation institutionnelle est l'un des facteurs

clés qui interviennent pour expliquer l'effet de la ratification des instruments internationaux sur l'application et la régulation effective des droits au niveau domestique.

L'approche de GME-MA constitue un point de convergence entre quelques déroulements de la théorie de la gouvernance provenant de l'académie tant européenne comme latino-américaine. De la part européenne, la gouvernance multi-échelle est une approche qui a surgie précisément pour répondre aux problèmes qui arrivent avec le processus d'intégration et qui est amplement supportée par le travail académique des instances comme l'*European University Institute* ou l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE). De la part latino-américaine, il y a déjà un long travail académique sur la gouvernance collaborative regardant le problème de la collaboration entre les agents à caractère tant étatique que non étatique pour la provision de biens publics et les problèmes d'action collective qu'y se détachent. Il est justement cette approche de convergence qui mieux convient à notre recherche en tenant en compte qu'il donne en lieu central au problème de la participation des agents non-étatiques aux processus de régulation de problématiques publiques et, pourtant, un lieu central au problème de la coordination multi-agent, ainsi qu'aux problèmes d'intégration du processus politique de régulation entre différentes échelles. Ces traits ne sont pas aussi importants ou suffisamment analysés dans une approche plus anglosaxonne à la gouvernance, telle que celle-là soutenue par la Banque Mondiale.

Sur le plan pratique, en Colombie différentes parties intéressées ont fait un travail sérieux et systématique de surveillance et de suivi de la problématique des droits de l'homme, reconnu à niveau international par des organisations spécialisées. Cela a permis d'identifier des mécanismes et des processus fondamentaux qui conduisent à la violation systématique des droits de l'homme, ainsi que les résultats en termes de nombre, patrons et mécanismes de violations. Cependant, on a fait peu d'efforts pour analyser et systématiser tant l'évolution des besoins que le changement du modèle de régulation politique de ce problème, ce qui est devenu une lacune dans l'analyse de cette question, principalement dans la perspective institutionnelle et la dimension pratique. La recherche empirique des aspects institutionnels de la problématique des droits de l'homme associés

au modèle de régulation n'a pas été réalisée pour le cas colombien, et encore moins selon une perspective de GME-MA. Cela conduit à une restriction importante pour aborder le problème pratique du type d'innovations que doit intégrer la conception et mise en œuvre du système de régulation pour répondre à ces besoins de régulation.

Par conséquent, compte tenu des caractéristiques du cas colombien, l'ensemble des antécédents au niveau national et international, ainsi que ces facteurs théoriques et pratiques, il est nécessaire de rechercher plusieurs points d'intérêt qui contribuent à la compréhension de la dimension institutionnelle du processus de régulation de la problématique de droits de l'homme au niveau national. En premier lieu, comment apparaît cet ensemble de besoins et prérequis sur le plan tant national qu'international. En deuxième lieu, quel est leur effet sur le processus de changement dans le modèle de régulation des droits de l'homme durant la période 2006 – 2014 en Colombie. En troisième lieu, quels sont les facteurs domestiques, contextuels et pratiques qui modèrent cet effet. En enfin, dans quelle mesure les résultats de ce processus de changement ainsi que l'état actuel du système de régulation répondent à cet ensemble de besoins et prérequis. La recherche de ce mécanisme¹, en référence au cas de la Colombie et en tenant en compte notre approche complexe, nous permettra d'aborder le problème théorique général sur les besoins d'innovation institutionnelle reliés à la régulation et l'accomplissement des droits de l'homme au niveau national dans une perspective de GME-MA.

Ensuite, nous présentons le cadre d'analyse dans lequel s'inscrit cette recherche. A savoir, l'hypothèse de travail, l'argument central de la recherche, le cadre théorique et la structure des données associée à ce cadre.

L'hypothèse centrale que nous posons est que la dimension de complexité de la problématique des droits de l'homme en Colombie est configurée essentiellement à partir de deux composantes. D'abord, par l'augmentation du nombre et du type d'agents

¹ Nous utilisons le terme mécanisme dans un sens méthodologique (explication orientée vers mécanismes), pas mécaniste (dans un sens physique).

(étatiques et non étatiques) liés directement ou indirectement à la problématique, soit comme des agents qui ont des responsabilités dans la violation de droits (victimaires) ou comme agents qui cherchent à participer et avoir une incidence politique sur la régulation de la problématique. Deuxièmement, par la distribution des processus et des mécanismes normatifs (le quoi) et institutionnels (le comment) de régulation à différentes échelles (local, régional, national et international). Par conséquent, les nouveaux besoins et prérequis de régulation qui en découlent au niveau tant national qu'international se rapportent aux besoins de coordination intersectorielle multiagente (acteurs étatiques et non étatiques) et d'intégration multiéchelle du processus de régulation sur les plans normatif et institutionnel.

Cela met au centre du débat théorique l'utilisation d'une approche de GME-MA en tant que démarche appropriée pour la régulation de ce type de problématiques publiques complexes. Pourtant, nous posons que pour le cas des droits de l'homme en Colombie, sa régulation et application effective dépend, depuis d'un point de vue institutionnel, de la conception et mise en œuvre d'un système de régulation structuré en termes de GME-MA permettant de satisfaire ces nouveaux besoins et prérequis de régulation.

En suivant le problème posé, cette hypothèse générale est spécifiée en deux parties : une partie théorique (HT) et une partie pratique (HP). Cette dernière partie est divisée en deux niveaux : niveau national (HP_NN) et niveau international (HP_NI).

De cette manière, nous pouvons établir un cadre d'analyse qui permet d'expliquer comment s'engendre la dimension de complexité et les nouveaux besoins de régulation de la problématique des droits de l'homme sur la base de la convergence de facteurs et dynamiques aussi bien nationales qu'internationales. De la même façon, ce cadre nous permet d'analyser critiquelement les résultats de ce processus de changement dans le modèle de régulation en Colombie selon le cadre du débat théorique général sur la régulation et l'application effective des droits de l'homme dans la perspective de la gouvernance.

[HT] Dans la partie théorique de l'hypothèse, nous prenons au sérieux le point qui est mis en évidence dans la littérature concernant l'importance d'analyser la façon dont d'autres processus et agendas, notamment l'agenda de sécurité, de développement et les agendas des acteurs internationaux, déterminent les résultats en termes de respect des droits de l'homme au niveau national (Hafner-Burton 2012. Krasner and Weinstein 2014). Cependant, nous abordons cette approche de manière critique et nous supposons que le contexte national est très important pour comprendre comment convergent des facteurs nationaux et internationaux dans la configuration de la problématique et les besoins de régulation, point qui est normalement laissé en dehors du débat. À cet égard, nous posons que la situation politique interne (SPI), ainsi que le profil politique du gouvernement (PPG), défini en fonction de l'orientation normative et pratique du gouvernement de tour au niveau national vers les normes de développement, sécurité et droits de l'homme, déterminent la forme dont convergent les facteurs et dynamiques nationales et internationales dans la configuration de la problématique et du modèle de régulation des droits de l'homme à ce niveau.

[HP_NI] Dans la partie pratique internationale de l'hypothèse, nous posons que les processus de changement du SIDH-ONU donnent lieu à de nouveaux besoins de régulation tant normatifs qu'institutionnels qui passent au niveau national, sont institutionnalisés dans le système politique national et encadrent normativement le comportement des agents aussi bien étatiques que non étatiques dans ce domaine. Cependant, le degré auquel ces besoins déterminent effectivement le mode de régulation des droits de l'homme à l'échelle nationale dépend du profil politique du gouvernement.

[HP_NN] La partie pratique nationale de l'hypothèse concerne le cas de la Colombie. D'abord, nous posons que durant la période 1964 - 2006 s'est configuré la dimension de complexité et ont été générés au niveau national les nouveaux besoins de régulation de la problématique des droits de l'homme en Colombie. Ensuite, durant la période 2006 - 2010 (première administration Uribe) commence à être expérimentés avec un modèle de réglementation qui avait certains traits de gouvernance, bien qu'il ne fût pas intégré à la conception institutionnelle de l'État. Ce modèle de régulation devint un modèle nouveau

et innovateur, inattendu étant donné le profil politique de cette administration, dont la règle des droits de l'homme fut subordonnée aux normes de sécurité et de développement. Plus tard, durant la période 2010 – 2014, bien que l'administration Santos donna à la norme de droits de l'homme un statut analogue aux normes de sécurité et de développement, le modèle de régulation qui a été mis en œuvre au cours de son premier mandat était un modèle de type conventionnel, dont la fonction de régulation fut centralisée de nouveau seulement en tête de l'État.

Du point de vue des résultats du processus de changement du modèle de régulation durant la période 2006 - 2014, il était prévu que la Politique intégrale de droits de l'homme et de droit international humanitaire (PIDH-DIH) répondît à la demande d'intégration normative multiéchelle, tandis que le système national de droits de l'homme de la Colombie (SNDHC) devait répondre au besoin de coordination multiagente, ce qui signifie qu'il devait être conçu comme un système de GME-MA. C'était l'innovation institutionnelle nécessaire pour répondre à ces nouveaux besoins de régulation au niveau domestique en Colombie.

Pourtant, compte tenu de l'hypothèse posée, l'argument central que nous soutenons est que la convergence de facteurs et processus tant nationaux qu'internationaux configure une dimension de complexité de la problématique des droits de l'homme en Colombie et engendre de nouveaux besoins de régulation. Ceux-là peuvent être définis comme des besoins d'intégration multiéchelle et de coordination multiagente, ce qui met au centre du débat la perspective de GME-MA comme alternative théorique et pratique pour la réglementation et le respect effectif des droits de l'homme.

Pour le cas de la Colombie, la mise en œuvre de ces besoins comme partie de la conception institutionnel du modèle de régulation dépend de la SPI, en particulier l'existence du conflit armé interne et le gré d'institutionnalisation des droits de l'homme dans le système politique, ainsi que du PPG en place. Ce cas permet une analyse détaillée de la relation entre le profil politique du gouvernement et le modèle de régulation

qui est mis en place au niveau national, ainsi que des résultats en matière d'accomplissement dans un contexte de conflit armé interne.

La révision de la littérature nous permet d'identifier le type d'approches à partir desquelles a été analysé le problème de la régulation des droits de l'homme, ainsi que les principaux points de construction et les perspectives analytiques qui restent ouverts à la recherche. À la suite de ces résultats, nous sélectionnons spécialement la macro variable « situation politique interne » (SPI) comme le principal facteur qui détermine le type de modèle de régulation institutionnalisé au niveau national. Dans le contexte de cette recherche et compte tenu de la nature du cas d'étude, nous définissons cette macro variable par rapport aux dimensions suivantes : système politique, conflit armé interne et droits de l'homme. En allant un pas avant, nous supposons que la variable « profil politique du gouvernement » (PPG) peut concrétiser la dimension de système politique.

Le PPG fait référence à la manière dont on définit normativement et met en place en termes institutionnels trois éléments qui composent le Plan de gouvernement d'une administration donnée : les normes de sécurité, le développement et les droits de l'homme. En d'autres termes, l'effet du PPG sur le modèle de régulation des droits de l'homme est modéré par la façon dont le chef d'État en poste envisage dans son Plan de gouvernement la relation hiérarchique entre ces trois normes. Le résultat, du point de vue du gouvernement, est une approche politique qui détermine les procédés pratiques, institutionnels et techniques à l'égard de la régulation des droits de l'homme et leur mise en œuvre effective au niveau national.

Le PPG nous permet de traiter directement l'effet du comportement des agents du gouvernement sur la régulation et l'application des droits de l'homme au niveau national. D'autre part, l'existence d'un conflit armé dans le cas colombien nous permet d'introduire une dimension qui engendre un scénario peu discuté dans la littérature spécialisée, mais très pertinente en termes théoriques et pratiques : le problème de régulation dans une situation politique interne de haute institutionnalisation des droits de l'homme, mais dans des conditions de conflit armé, c'est-à-dire, dans un contexte où augmente l'ensemble

des agents potentiellement contrevenants à cette normativité. En utilisant ces variables, nous pouvons développer une analyse plus équilibrée des facteurs (conditions contextuelles, règles, agents, processus et mécanismes) qui potentiellement déterminent les résultats en termes de régulation et de mise en œuvre en Colombie.

En dernier lieu, nous faisons la révision de la littérature sur la gouvernance afin d'analyser précisément les avantages et les restrictions d'une approche de GME-MA comme une approche appropriée afin de réguler la problématique des droits de l'homme, compte tenu des nouveaux besoins de régulation générés aux échelles tant nationale qu'internationale.

Ces éléments théoriques entrent dans un cadre d'analyse à deux niveaux empiriques de référence (nationaux et internationaux). À ces niveaux, nous explorons le mécanisme de génération et transfert des nouveaux besoins de régulation des droits de l'homme (niveau international) et leur mise en œuvre pratique dans le processus de changement du modèle de régulation en Colombie (niveau national). Par ailleurs, au niveau national, nous explorons aussi la manière dont se génère la dimension de complexité de cette problématique par rapport à la dynamique du conflit armé interne colombien et l'évolution du modèle de sécurité. De même, nous analysons comment surgissent les nouveaux besoins de réglementation par rapport au processus d'institutionnalisation des droits de l'homme en tant que partie du système politique colombien et par rapport au processus d'organisation et d'incidence politique des acteurs non étatiques sur la régulation de cette problématique dans la dimension pratique.

Plus précisément, ce mécanisme est configuré par les variables et les processus suivants, qui configurent la structure de données de cette recherche. À l'échelle internationale, le processus principal est la génération de cette série de besoins et leur transfert au niveau national. Au niveau national, la situation politique intérieure est définie par le niveau d'institutionnalisation des droits de l'homme, l'existence du conflit armé interne et le profil politique du gouvernement. En suivant l'hypothèse de travail, ce dernier est le principal facteur qui intervient et détermine la relation entre les nouveaux besoins

de régulation et le type d'innovation institutionnelle qui résulte du processus de changement du modèle de régulation durant la période 2006 - 2014. Dans le tableau 1 on peut trouver la définition plus formelle de ces facteurs et leurs relations.

Tableau 1 : Variables et relations qui composent le mécanisme explicatif proposé

VARIABLES (selon l'ordre d'entrée dans le cadre d'analyse)

- besINTERN (besoins internationaux). Nouveaux besoins de régulation des droits de l'homme engendrés au niveau international.
- SPI (situation politique interne). La SPI est définie par les dimensions suivantes : conflit armé interne, institutionnalisation des droits de l'homme et mobilisation politique autour des droits de l'homme.
- besNAL (besoins nationaux) : nouveaux besoins de régulation des droits de l'homme engendrés au niveau national.
- PPG (profil politique du gouvernement). Le PPG est défini en termes de hiérarchie établie dans le Plan du gouvernement entre les normes de sécurité, le développement et les droits de l'homme par le gouvernement en poste.
- besINNOV (besoins d'innovation institutionnelle). Nouveaux besoins d'innovation institutionnelle dans la conception du modèle de régulation des droits de l'homme au niveau national.
- ACCOMP (résultats en matière d'accomplissement). Le respect, au niveau national, des normes internationales des droits de l'homme, indiqué par le niveau d'institutionnalisation de ces normes dans le système politique domestique et la situation réelle des violations responsabilité des acteurs étatiques.

RELATIONS (selon l'ordre d'entrée dans le cadre d'analyse)

- **besINTERN_DET_besINNOV.** L'ensemble des besoins engendrés à l'échelle internationale déterminent le processus d'innovation institutionnelle dans le modèle de régulation une fois transférés et institutionnalisés au niveau domestique.
- **besNAL_DET_besINNOV :** L'ensemble de besoins engendrés au niveau national détermine les besoins d'innovation institutionnelle du modèle de régulation.
- **besINTERN_DET_PPG.** L'ensemble des besoins internationaux détermine le comportement pratique du gouvernement une fois ils sont transférés et institutionnalisés dans le système politique national.
- **PPG_DET_SPI.** Le profil politique du gouvernement détermine l'approche de régulation de la situation politique interne, ce qui est indiqué par la hiérarchie établie par le gouvernement en charge entre les normes de sécurité, le développement et les droits de l'homme.
- **besNAL/INTERN_PPG_besINNOV.** Le profil politique du gouvernement affecte et modère le degré d'innovation institutionnelle, c'est-à-dire, le degré selon lequel les besoins tant nationaux qu'internationaux sont mises en œuvre et remplies dans la conception du modèle de régulation des droits de l'homme au niveau national.
- **besINNOV_DET_ACCOMP.** La conformité avec les besoins d'innovation institutionnelle dans le modèle de régulation détermine le degré de respect des normes de droits de l'homme au niveau domestique.

D'après la révision de la littérature pour la construction de l'état de l'art, nous nous sommes concentrés sur les approches méthodologiques à partir lesquelles on analyse d'habitude le problème de régulation des droits de l'homme. La révision la plus complète de cette littérature montre que d'habitude on utilise bien une approche quantitative ou bien qualitative pour l'analyse de cette question. Étant donné notre approche complexe dans cette recherche, il faut donc mettre en place une méthodologie qui soit correspondant avec celle-là.

Comme résultat, nous avons identifié la nécessité d'approfondir l'ensemble des mécanismes, processus et comportements au niveau d'agents (micro comportemental) qui déterminent en quelque sorte cette problématique à l'échelle domestique. En utilisant ces résultats pour réaliser une première exploration des données empiriques, surgit la nécessité d'un ajustement méthodologique afin d'examiner en particulier les avantages et les contraintes de l'approche de GME-MA. Du point de vue méthodologique, l'analyse des structures et processus de gouvernance correspondant au caractère complexe, multiéchelle et multiagent des processus de régulation propres à ce régime international n'a pas été sérieusement intégrée dans la littérature spécialisée. Il va de soi que cette analyse et application méthodologique n'a pas été utilisée encore moins pour le cas colombien.

Alors, une fois faite l'exploration de cette littérature en clé méthodologique, et en attendant à la nature ontologique complexe de notre objet et notre problème de recherche ainsi que l'hypothèse formulée, il était clair que l'approche la plus appropriée pour aborder cette recherche était l'analyse et la modélisation causal des systèmes sociaux complexes, particulièrement une approche multiéchelle et multiagente, dérivée du champ de la science sociale computationnelle.

Cette approche méthodologique possède plusieurs caractéristiques appropriées pour cette recherche.

Premièrement, elle permet de développer un travail d'analyse et modélisation causal multi-niveau qui se traduit par l'exploration des relations mutuellement déterminantes entre les conditions structurelles (dimension macro ou contextuelle) et les comportements, pratiques et interactions des agents (dimension micro) dans l'explication de certains résultats d'intérêt observés dans ces systèmes à différentes échelles d'action. Deuxièmement, il s'agit d'une approche qui permet de modéliser et d'intégrer différents niveaux systémiques en identifiant des patrons et mécanismes explicatifs dans chacun de ces niveaux, ce qui est clairement nécessaire pour notre travail. Enfin, c'est une approche qui permet d'établir les patrons et mécanismes causaux fondamentaux qui configurent quelque phénomène social complexe et, pourtant, elle établit les bases de causalité requise pour passer à la simulation quantitative du système social analysé.

La spécification des mécanismes est la suivante. En premier lieu, les mécanismes qu'indiquent l'effet des conditions structurelles (conflit armé et institutionnelles) sur les agents (M1) et sur la forme comme ses agents interagissent (M2). En deuxième lieu, l'effet particulier de chaque agent qui interagit sur les résultats (M3)², ainsi que l'effet global conjugué des interactions sur les résultats d'intérêt (M4)³. En fin, les effets directs des conditions structurelles sur les résultats ou chocs structurels (M5). Notre hypothèse de recherche est formulée précisément avec cette structure causale et pour tant correspond au mécanisme explicatif central proposé dans ce travail (Tableau 1).

L'application de l'approche de l'analyse et modélisation de SME-MA à notre recherche engendre le parcours de construction suivant.

Sur le plan international, nous nous sommes concentrés sur les changements normatifs, institutionnels et techniques du SIDH-ONU durant la période 2000-2014 afin de préciser la façon dont est produit à ce niveau l'ensemble des nouveaux besoins de régulation de

² Ces sont les effets d'agence dans la littérature sociologique. Cet implique que nous nous approchons d'un point de vue complexe, pas déterministe, au problème structure – agent.

³ Ces effets sont connus dans la littérature de systèmes complexes comme effets émergents.

droits de l'homme. Une fois ce résultat établi, nous spécifions le mécanisme permettant le transfert de cet ensemble de besoins du plan international vers le plan national.

Au niveau national, nous commençons par la reconstruction de la trajectoire globale de la problématique des droits de l'homme en Colombie (1964 - 2006) pour définir comment surgit sa dimension de complexité et les nouveaux besoins de régulation à ce niveau. Nous y mettons l'accent sur le rapport avec les dynamiques du CAIC. Ensuite, nous nous concentrons sur l'établissement du panorama général de la SPI. Nous analysons les antécédents généraux du modèle de régulation de la problématique des droits de l'homme en Colombie et établissons le degré d'institutionnalisation des instruments internationaux des droits de l'homme dans le cadre du système politique. Cela complémente la configuration du mécanisme de transfert de prérequis de régulation du niveau international au niveau national et engendre l'exigence d'innovation institutionnelle étant donné la situation politique interne en Colombie.

Après avoir spécifié ces aspects structurels, nous entrons complètement dans l'analyse des deux principaux résultats du processus de changement du modèle de régulation colombien durant la période 2006 - 2014. Nous commençons par la modélisation de la première étape du processus de concertation intersectoriel du PNADH-DIH pendant la période 2006 - 2010. Le principal résultat de cette première phase fut l'échec du processus de concertation en dépit d'avoir été développé d'après une approche de gouvernance.

À ce stade, nous intégrons dans l'analyse la variable PPG et faisons une analyse comparative de la deuxième administration Uribe (2006-2010) avec la première administration Santos (2010-2014). Cela nous permet de passer à la modélisation de la deuxième phase de concertation intersectorielle du PNADH-DIH, qui est maintenant défini comme le PIDH-DIH. Nous y ajoutons la modélisation de la conception et processus de génie institutionnel du SNDHC. Enfin, nous arrivons à l'état actuel du modèle de régulation des droits de l'homme en Colombie : une politique publique concertée sur un schéma multiagent et intégrée au fonctionnement du SNDHC, dont la

conception institutionnelle recentre la fonction de régulation sur l'État, laissant peu de place pour l'incidence politique aux acteurs non étatiques.

En termes de modélisation, le point de départ de ce parcours méthodologique est d'établir une ontologie du domaine discursif du problème envisagé. Ceci correspond à notre cadre général de modélisation que nous définissons comme un système multi-échelle et multi-agent. Ce cadre représente l'état actuel du débat autour le problème structure (conditionnes macro-structurelles ou contextuelles) et agent (conditions micro-comportementales ou dimension pratique) dans les sciences sociales contemporaines, lequel est un des blocs de construction centraux de la science social computationnelle. Ensuite, on dérive une cadre d'analyse qui permet, dans le cadre général, de s'acquitter à l'hypothèse de recherche. En fin, on spécifie l'ensemble de sous-modèles qui permettent d'analyser la structure causale de chaque composant (classe, relation ou processus) qui fait partie du cadre d'analyse.

En suivant les points centraux de notre hypothèse, il faut se concentrer à quatre sous-modèles. En premier lieu, un modèle pour spécifier comment est-ce que s'engendrent les nouveaux besoins de régulation à l'échelle internationale. En deuxième lieu, un modèle qui spécifie la façon comme ces besoins s'engendrent à l'échelle nationale, dans une perspective de complexité. Un troisième modèle qui montre l'état initial du modèle de régulation de la problématique de droits de l'homme en Colombie au début de notre période d'étude. Un quatrième modèle qui montre comparativement les changements du PPG et son effet sur le système de régulation dans notre période d'étude. En fin, un modèle qui montre à quel gré le système de régulation qui résulte à notre période d'étude (le SNDHC) répond aux prérequis et aux nouveaux besoins de régulation. Cet ensemble de modèles établissent le mécanisme et patrons causaux tant généraux que spécifiques que supportent notre hypothèse de recherche. Les contenus empiriques de ce mécanisme explicatif sont présentés dans chaqu'un des chapitres associés aux modèles.

En général, nous maintenons les conventionnes pour la construction d'ontologies pour générer les modèles visuels. Les nœuds des modèles représentent clases et objets et

les arcs représentent relations. À partir de notre cadre général pour la modélisation (SME-MA), nous utilisons les suivantes catégories : Résultats, contexte (ou conditions structurelles), agents et processus.

Couleur des nœuds : contexte ou conditions structurelles (jaune opaque) ; agents (bleu) ; processus (vert) ; résultats (jaune) et ; sous-classes (gris).

Arcs (flèches) : relations hiérarchiques – « is a » (Père \leftarrow Fils) ; relation d'appartenance – « has » (Class \leftarrow Objet) ; relations de détermination ou causal (Cause \Rightarrow Effet) ; relation d'association simple (Objet 1 – Objet 2) ; processus (Événement 1 \Rightarrow Événement 2) et ; résultats (Antécédant \Rightarrow Résultat). En cas qu'il soit nécessaire, nous ajoutons une étiquette spécifique aux relations qui la requièrent. Quand il s'agit de relations hiérarchiques ou d'appartenance, nous conservons le nom de la catégorie générale dans l'étiquette des sous-classes.

Software : pour la modélisation, nous avons utilisé le logiciel libre « visual understanding environment » désigné spécialement pour la construction d'ontologies et modèles conceptuels.

Pour cette recherche, nous utilisons principalement des sources secondaires d'information correspondant aux documents institutionnels du SIDH-ONU, ainsi que des documents institutionnels et des articles de presse relatifs au cas d'étude. Pour modéliser les deux phases de concertation intersectorielle et formulation de la PIDH-DIH, nous fîmes des entretiens avec de différents acteurs, tant étatiques que non étatiques, qui participèrent et dirigèrent ce processus⁴. Quand il est nécessaire, nous ajoutons une analyse descriptive des chiffres quantitatives.

Structure de la thèse

⁴ Voir, annexe 11 : Liste d'entretiens.

Dans le chapitre 1, nous présentons une révision de la littérature théorique et empirique pertinente pour nos objectifs de recherche. Selon un point de vue institutionnel, le problème général de régulation et d'accomplissement des normes internationales des droits de l'homme peut être décomposé en deux problèmes spécifiques. D'un côté, le problème de l'institutionnalisation au niveau national, c'est-à-dire le problème de la diffusion internationale et de l'intégration de cette normativité dans le cadre des systèmes politiques nationaux. D'autre côté, le problème de sa régulation et de son application à l'échelle nationale. Nous présentons ces approches de l'analyse, y compris la perspective de la GME-MA, comme une alternative de régulation.

Dans la perspective des études de gouvernance, il existe un corpus de littérature traitant de la question de la régulation des affaires publiques dans une perspective multiéchelle, qui se concentre principalement sur les aspects administratifs. Nous voulons prendre une perspective plus ample afin de considérer les aspects normatifs et les processus institutionnels internes au sein de l'état à l'égard du problème de l'intégration multiéchelle. Il existe également une littérature qui a intégré l'approche multiagente pour étudier la relation entre les acteurs étatiques et non étatiques, mais l'accent est mis sur l'approvisionnement de biens publics (économiques) comme objet de régulation, et non pas sur la régulation des problématiques publiques complexes telles que les droits de l'homme.

En bref, la délimitation de cet espace conceptuel nous permet de proposer la principale contribution théorique attendue : la définition de la dimension de complexité et de nouveaux besoins de la régulation de problématiques publiques complexes dans une perspective de GME-MA. L'utilisation de cet ensemble de composants conceptuels de la science politique contemporaine nous permet de proposer un modèle théorique pour la régulation de la problématique des droits de l'homme au niveau national qui peut être défini comme un système de GME-MA.

Dans le chapitre 2, nous nous sommes intéressés à la recherche de nouveaux besoins de régulation de droits de l'homme générées à partir des changements normatifs et

institutionnels récents dans le SIDH-ONU et la façon dont elles sont transmises au niveau national. Théoriquement, les droits de l'homme sont une norme internationale qui, une fois acceptée volontairement par les États, devient une norme supérieure qui détermine les processus politiques, économiques, sociaux et culturels au niveau national. En plus, une fois institutionnalisée, la norme de droits de l'homme encadre tout l'ordre constitutionnel de l'État et détermine aussi toutes les dimensions de l'organisation sociale. Cela justifie l'importance d'analyser les changements normatifs et institutionnels des droits de l'homme au niveau international, en vue d'analyser postérieurement comment ces changements-là affectent les processus de régulation et d'accomplissement au niveau national.

L'argument central dans ce chapitre est que l'évolution du SIDH-ONU pendant la période 2000 - 2014 engendra de nouveaux besoins normatifs et institutionnelles pour la régulation et la réalisation des droits de l'homme au niveau national. Dans la dimension normative, deux principes d'intérêt sont générés. Un principe de convergence entre les droits de l'homme et le développement découlant du concept élargi de la liberté qui se traduit par une demande d'intégration normative entre ces agendas internationaux. Dans la dimension institutionnelle, il se produit un principe d'intersectorialité qui résulte du débat sur la participation politique des acteurs non étatiques dans les processus propres aux Nations Unies, qui se traduit par un besoin de coordination intersectorielle multiagente. Ces principes et besoins engendrent la nécessité de mettre en œuvre des processus d'innovation institutionnelle au niveau national pour mieux réguler le problème de droits de l'homme. Nous proposons que cette innovation corresponde à un système de GME-MA comme modèle de régulation institutionnel des droits de l'homme. Ceci définit la principale exigence d'innovation institutionnelle, c'est-à-dire, technologique, au niveau national dans le modèle de régulation de cette problématique.

Nous finissons le chapitre en précisant le mécanisme pour le transfert de cet ensemble de besoins du niveau international au niveau national, ainsi que des questions spécifiques d'obligation - sanction associées à ce mécanisme de transfert.

Dans le chapitre 3, nous présentons de façon détaillée comment s'engendre la dimension de complexité de la problématique des droits de l'homme en Colombie par rapport à l'origine et l'évolution du conflit armé interne, ainsi qu'à la façon dont se créent les nouveaux besoins de régulation au niveau national.

L'argument central dans ce chapitre est que la dimension de complexité est créée par la façon dont, sur un plan presque de philosophie politique, les droits de l'homme sont regardés, d'un point de vue officiel, comme cadre idéologique proche aux groupes guérilleros. Cela est transféré à la conception de la politique de sécurité à différents moments historiques durant la période 1964 – 2006, ce qui a pour résultat des événements systématiques de violation des droits de l'homme dont la responsabilité incombe aux acteurs étatiques. Cela devient plus complexe dans la mesure où les acteurs armés illégaux (groupes guérilleros et groupes paramilitaires) ont également des responsabilités en matière de violations.

Par rapport à cela, des nouveaux besoins de régulation apparaissent. D'abord, par la manière dont se déroule le processus d'institutionnalisation des droits de l'homme en tant que partie du système politique colombien, ce qui engendre le besoin d'intégration multiéchelle. Deuxièmement, par la façon dont, dans la dimension pratique, d'autres acteurs non étatiques à caractère tant national qu'international s'organisent et se mobilisent politiquement pour exiger que l'État colombien accomplisse ses obligations internationales en matière de respect, de garantie et de protection de ces droits. Dans la mesure où ces agents évoluent et cherchent à influencer politiquement dans la réglementation de cette problématique, se crée le besoin de coordination intersectorielle multiagente.

Dans le chapitre 4, nous commençons en établissant le degré d'institutionnalisation des instruments internationaux des droits de l'homme dans le système politique colombien, ce qui complète le processus de transfert des nouveaux besoins du niveau international au niveau national. Ensuite, nous faisons la caractérisation de la SPI, en définissant le contexte et les antécédents généraux du processus de changement du modèle de

régulation durant la période 2006-2014. Ce que complémente l'analyse historique et la caractérisation du cas de la Colombie présentée dans le chapitre 3.

L'argument central dans ce chapitre est que, une fois faite l'analyse de l'effet du PPG sur le modèle de régulation des droits de l'homme pendant la deuxième administration Uribe (2006-2010), les résultats ne sont pas ceux que nous espérons théoriquement. Au contraire, ce sont plutôt des résultats empiriques paradoxaux. D'une part, à la suite d'un processus préalable de négociation de la première Stratégie de coopération internationale de l'État colombien connu comme le PLCB, en l'an 2006 on faisait l'expérience d'un modèle de régulation des droits de l'homme qui avait quelques traits de gouvernance, qui permettait de résoudre partiellement le besoin de coordination multiagente, mais pas le besoin d'intégration multiéchelle.

Ce système inclut comme un point prioritaire d'agenda la formulation intersectorielle du PNADH-DIH comme politique des droits de l'homme de l'État colombien. Si l'on définit le PPG d'Uribe comme « autoritarisme compétitif », ce résultat en matière de régulation était inattendu.

En outre, bien que cette expérience de gouvernance indiquait par lui-même une innovation institutionnelle dans le modèle de régulation, à la fin du second mandat d'Uribe en 2010 le processus de formulation intersectorielle du PNADH-DIH avait échoué. Ce deuxième résultat était également étonnant, étant donné que la conception institutionnelle préalable du modèle de régulation faisait penser que la concertation du PNADH-DIH dans un schéma intersectoriel entre l'État colombien et les agents non étatiques était finalement possible.

Dans le chapitre 5, nous mettons l'accent sur le changement du PPG afin de comparer en ces termes la deuxième administration Uribe (2006-2010) et la première administration Santos (2010-2014) et d'analyser l'effet du changement de ce facteur sur le modèle de régulation de la question des droits de l'homme en Colombie.

En considérant ce qui précède, dans le chapitre 6 nous modelons la deuxième phase du processus de concertation intersectorielle de la PIDH-DIH et analysons les résultats de cette phase, lesquels indiquent un premier ensemble d'effets du PPG sur le modèle de régulation. Cet effet détermine comment les nouveaux besoins de régulation découlant autant du niveau international que du niveau national sont intégrées dans le modèle de régulation au niveau domestique.

L'argument central que nous présentons dans ce chapitre est que, en ce que concerne les contenus proposés de la PIDH-DIH, les résultats ont encore un fort contenu normatif sans aborder ouvertement les aspects institutionnels et techniques centraux au problème de régulation et de l'accomplissement des droits de l'homme en Colombie. Toutefois, pour nuancer ce point, nous argumentons que le processus de concertation intersectorielle tout entier fut lui-même sui generis et qu'il laissait des leçons dans le domaine de régulation des droits de l'homme qui recueillent, mais ne sont pas limités, aux contenus normatifs de la PIDH-DIH proposée. En particulier, les leçons reliées à la conception du processus de consultation lui-même et à la construction de la Politique nous permettent de tirer des enseignements précieux en ce qui concerne la dimension institutionnelle de ce problème de régulation.

Pour développer cet argument, nous commençons par identifier les principaux antécédents et besoins en matière de régulation et d'accomplissement des droits de l'homme en Colombie qui ont été abordés dans ce processus. Ensuite, nous modélisons le processus de concertation intersectorielle de la Politique dans ses aspects structurels, dynamiques (processus) et de résultats. Nous finissons en soulignant dans quelle mesure ces résultats répondent aux nouveaux besoins de régulation présentés dans le chapitre 2 au 4.

Comme synthèse de l'analyse développée jusqu'à ce point, dans le chapitre 7 nous analysons dans quelle mesure la conception institutionnelle du SNDHC répond aux besoins d'innovation institutionnelle qui doivent être remplies pour avancer dans la

régulation et l'accomplissement des droits de l'homme en Colombie, en satisfaisant en même temps des standards internationaux.

L'argument central est que, compte tenu des tendances d'évolution de l'agenda et des processus institutionnels et techniques à l'échelle internationale (SIDH-ONU), la régulation et l'accomplissement des droits de l'homme en Colombie dépendent de la mise en œuvre d'un système institutionnel de régulation structuré en termes de GME-MA. Ce système doit permettre de répondre aux besoins de coordination multiagente et d'intégration multiéchelle dans les dimensions normatives, institutionnelles et techniques du processus de régulation lui-même. Ce système est défini théoriquement comme un système de GME-MA.

L'analyse de la conception institutionnelle du SNDHC montre quelques points très intéressants de tension. D'une part, bien que le profil politique de l'administration Santos fut plus proche de la question des droits de l'homme, ce qui a été démontré par l'appui que la Vice-Présidence prêta afin de mettre en œuvre le processus de concertation intersectorielle de la PIDH-DIH, ainsi que le processus de création du nouveau système des droits de l'homme, la conception du modèle de régulation centralisa à nouveau la fonction de régulation exclusivement sur l'État. Cela laissait peu de mécanismes d'incidence politique pour les acteurs non étatiques impliqués dans la régulation de cette problématique.

D'autre part, la conception du système de droits de l'homme fut orientée à résoudre un problème de coordination interinstitutionnelle (horizontal) et de coordination Nation - territoire (vertical), sans mettre en œuvre des mécanismes institutionnalisés de coordination intersectorielle avec les acteurs non étatiques. Du point de vue institutionnel, cela peut être considéré comme un recul par rapport aux acquis de la période précédente en matière de GME-MA pour la régulation de la question des droits de l'homme en Colombie. Cependant, la grande avance fut l'intégration de la PIDH-DIH comme composante normative dans le fonctionnement de ce système, ce qu'on peut analyser comme un effort pour résoudre le problème d'intégration multiéchelle.

Contributions attendues

Pour finir, nous voulons être précis à propos des contributions attendues de cette recherche. En ce qui concerne les contributions théoriques, nous espérons soutenir que l'approche de GME-MA crée un cadre d'analyse valable pour aborder la recherche sur le problème de régulation de problématiques publiques complexes, dans ce cas les droits de l'homme, particulièrement dans des scénarios politiques domestiques où cette norme possède un degré élevé d'institutionnalisation, mais où l'on observe simultanément une situation de violation systématique et d'échec en termes pratiques.

Dans le plan méthodologique, nous montrons comment utiliser quelques outils provenant du champ de la science sociale computationnelle, particulièrement la modélisation causale de systèmes sociaux complexes en utilisant ontologies, pour modéliser cette sorte de problématiques dans le cadre de la GME-MA. En fin, dans le plan pratique et politique, nous établissons et développons un cadre d'analyse qui montre le rôle de quelques facteurs contextuels (SPI et PPG) qui déterminent l'effet que tiennent les agendas internationaux sur le processus de changement institutionnel lié à la régulation de droits de l'homme, en cette recherche, dans le cas colombien. La relevance de ces facteurs est établie dans l'état de l'art sur la question de droits de l'homme.

En tant que nous nous approchons aux droits de l'homme comme une problématique publique complexe, notre recherche peut être considérée comme un effort pour montrer le parcours complète, tant théorique que méthodologique et pratique, pour modéliser et analyser cet ensemble de problématiques, dans lesquelles on compte le développement durable, le changement climatique, les crises financières, la corruption, la sécurité, le trafic de drogues et le terrorisme, entre autres.

Pourtant, nous espérons apporter au problème des conceptions institutionnels visant à la régulation de problématiques publiques complexes qui intègrent comme principal facteur d'innovation technique les besoins d'intégration multiéchelle et de coordination

multiagente. Cela est particulièrement remarquable si nous tenons compte du fait que cette régulation peut être définie comme une fonction distribuée à différentes échelles (approche multiéchelles) et parmi différents acteurs (approche multiagente) qui jouent habituellement dans ces échelles d'action.

Enfin, et par rapport à ce qui précède, nous espérons montrer les avantages de l'application de cette approche théorique, méthodologique et pratique pour le cas colombien, en tenant compte du processus de changement du modèle de régulation dans la période considérée. Ceci est important étant donné que ce cas constitue non seulement une expérience *sui generis* de régulation et de formulation de politique publique dans le pays, mais aussi un cas que se présente comme exemplaire, de référence pour la communauté internationale dans divers forums internationaux.